



Déclaration de l'UNSA Education au CTSD de l'Hérault du mardi 15 avril 2014.

Madame la Directrice Académique,

Mesdames et Messieurs les Membres du CTSD de l'Hérault

Nous sommes réunis pour étudier les opérations de carte scolaire du département de l'Hérault dans l'enseignement Primaire.

Pour l'UNSA Éducation et tous ses syndicats, la priorité donnée au premier degré est un investissement indispensable dans le processus de refondation de l'ensemble du système scolaire.

La dotation de 74 postes de PE supplémentaires est un pas non négligeable dans cette voie de transformation de l'École, mais cela ne sera malheureusement pas suffisant pour affronter les défis démographiques et sociaux de notre département.

L'UNSA Education n'a cessé de le rappeler, lors des précédents comités (CTA, CTSD et CDEN), notre académie n'a pas reçu la dotation nécessaire. Dès le mois de décembre 2013, l'UNSA Education a souligné, en CTM, l'impérieuse nécessité de revoir les critères conduisant à ces dotations académiques, confortables pour les cabinets ministériels mais inadaptées aux réalités locales. A la hausse très importante des effectifs (plus de 1800 élèves supplémentaires), il faut rajouter la dette des 18 ouvertures de classes faites depuis les CT de 2013. Cette dette n'est pas conjoncturelle, elle est la preuve d'un déficit structurel, d'un retard endémique et d'une sous-dotation. La scolarisation de tous les élèves du premier degré de l'Hérault exige d'autres moyens que ceux alloués par l'Etat.

Sur un plan intra-départemental, l'UNSA Education ne peut passer sous silence, une fois encore, le déséquilibre entre l'agglomération montpelliéraine (plus de la moitié des moyens de la dotation départementale) et le reste du département. A ce déséquilibre, il faut cumuler le déséquilibre en offre de soin et de prise en charge pour les élèves et leur famille, en offre de parcours scolaires spécifiques, en offre de formation pour les collègues, ... la liste est longue.

Un sentiment d'abandon, de laissé pour compte est en train d'apparaître dans notre département, plus particulièrement dans l'Ouest héraultais, où il s'est traduit, aux récentes élections municipales, par un vote de défiance et de désespoir qui ne peut laisser indifférent, dans la deuxième ville du département. Pour la rentrée scolaire à venir, mais aussi pour les prochaines, laisserez-vous, Madame la Directrice Académique, ce sentiment se conforter ?

Avant de conclure, l'UNSA Education de l'Hérault, rappelle une fois de plus son attachement au dialogue social et à la bonne marche des comités techniques. Notre fédération refuse de pratiquer la diffusion systématique des documents de travail, avant la tenue des instances.

L'argument de transparence avancé par certains, développe chez les collègues, un sentiment de complot qui discrédite le fonctionnement des instances mais aussi le rôle des représentants des personnels. Soucieuse d'une réelle éthique de l'action syndicale, l'UNSA Education est très attachée aux règles de respect de la confidentialité qui garantit le travail équitable et indépendant des instances paritaires.

Si aujourd'hui, pour que notre système éducatif relève les défis qui se présentent à lui, il est nécessaire de faire bouger les lignes, ce n'est certainement pas en foulant au pied l'éthique syndicale construite de longue date dans notre ministère. Nous, « Organisations syndicales représentatives », portons des responsabilités dans les réussites, mais aussi dans les échecs passés et présents, de notre système éducatif.

L'UNSA Education consciente de ses responsabilités, suivra toujours les principes d'éthique syndicale inhérents à la démocratie sociale.